



Suspension de permis

Par Mvb62

Bonjour,

J'ai eu une suspension de permis de 8 mois lié a l'alcoolémie. Je suis passé en commission médicale qui m'a fais un document pour une restriction de 60km de mon domicile sur une durée de 12 mois. Ils m'ont dis de faire la demande pour un permis avec la restriction mais quand j'ai fais ma demande sur l'ants ils me disent que c'est rejeter et que je dois attendre la fin de la suspension.

Je ne comprend pas l'intérêt de la restriction. Je dois revoir la commission médicale 1 mois avant de pouvoir récupérer mon permis.

Me suis-je trompé dans la démarche?

A partir de combien de temps je peux faire ma demande pour un permis car là cela m'a pris plus de un mois pour avoir une réponse de leurs part.?